

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement:
0) 1/12/2019	03/02/2020	1032/13/10342
	1. Intitulé du projet	
10 lots à bâtir		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des	s) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Foncière Méditerranée	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	LEROY Philippe - Président	
	2 4 0 0 0 2 6 Forme juridique	SASU
Joiane	z à votre demande l'annexe obligatoir	e n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. limensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
	Caractéristiques du projet au regard d	es seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'	autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1-5 A.	a) Défrichements soumis à autorisation au titi	
	vue de la reconversion des sols, portant sur u de plus de 0,5 hectare.	ne superficie totale, meme fragmentee,
	ac plus de 0/5 flectare.	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent		
Réalisation d'un lotissement de 10 lots à bâ	tir et sa voie d'accès.	
	•	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

r 5 . "

4.2 Objectifs du projet	
4.2 Objectifs du projet Construction future de 10 villas.	
	* •
· ·	A ve
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
Les travaux prévus comprennent :	
a) Les terrassements, remblais et déblais, nécessaires à l'établisseme	nt de la plate-forme de la voie à créer
b) La réalisation de bordures stop-roues le long de chaque bord de v	voie
c) Préalablement à la réalisation de la voie, seront exécutées les tran	chées nécessaires à la mise en place des canalisations
souterraines des divers réseaux et des regards de visite et la réalisati	
d) L'établissement d'une couche de fondation et d'une couche de ba	ase, à savoir : 🕟
- un géotextile	
- une couche de tout-venant compactée - une couche de grave naturelle compactée	
e) La pose des grilles avaloirs et des regards	
f) la mise en place de l'enrobé sur la voie	
	· .
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
Construction future de 10 villas.	
	·
The state of the s	

	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se	
La décision de l'autorité environneme Permis d'aménager	entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto	orisation(s).
r en ins a amenager		
v 8		*
	rojet et superficie globale de l'opération - précis	
Parcelle AX n°39p	eurs caractéristiques	Valeur(s)
l dicelle AX II 35p		10 250111
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long 43	3° <u>64'07"2</u> 4
d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 43	5-04-07 24 Ldi.00-99 23 33
RD n°4	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
06740 Châteauneuf de Grasse	et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b),	
	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de	
	l'annexe à l'article R. 122-2 du	
	code de l'environnement :	
	Point de départ :	0 ' " 1 mt 0 ' "
		.°'"_ Lat°'_"_
		.°'" Lat°'"_
	Communes traversées :	
Jo	oignez à votre demande les annexes n° 2	2 0 6
476		Ha Out Non V
4.7 5 agit-ii a une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existan	nt? Oui Non X
4.7.1 \$1 out, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva	Non Non
Citylionicinemals :		
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre		
indiquez à quelle date il a été auto		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPR mouvement de terrain approuvé le 12/08/2013 PPRif approuvé le 12/04/2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements × d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir × un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		PPRif zone B2 PPrmnt zone G
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
, ropulation	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×		Oui, création de nouvelles habitations dans une zone déjà urbanisée
approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	nces du projet identifi Non X Si oui, décr			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

n	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :
	and the second of the second o
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	on car le projet n'a pas d'impact fort sur son environnement
	8. Annexes B.1 Annexes obligatoires
	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Non publié;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

**Segment et signature

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

**Fait à Saint Laurent du Var

| Fonction | Fonc